



En se mêlant du dossier des émissions de carbone, les politiques n'ont réussi qu'à troubler l'opinion, pourtant acquise à la cause "verte".

Un grand merci aux politiques de tous bords pour leur brillante interprétation de la "Cacophonie de la taxe", en cette fin d'été 2009. Un modèle pour expliquer les limites du principe d'équivalence des instruments d'intervention sur un marché. Selon ce principe, peu importe que l'on fixe le prix ou la quantité, on parviendra toujours au résultat souhaité.

Le système des quotas, retenu par l'Union européenne depuis 2005, consiste à allouer, gratuitement ou pas, un certain nombre de droits d'émission à chaque installation concernée. Ensuite, le pollueur ne peut dépasser ce quota que s'il achète les certificats manquants aux entreprises qui polluent moins que ce qu'autorisent leurs quotas. Cette méthode ne met pas à l'abri des manipulations politiques : plus on distribue de quotas, plus le prix de la tonne sera faible. Mais elle a un énorme avantage : ce sont les scientifiques qui suggèrent la valeur qu'il faut attribuer à la variable de contrôle, à savoir les volumes annuels de rejets industriels compatibles avec une réduction du réchauffement climatique.

L'autre solution consiste à fixer directement le prix de la tonne rejetée. Les coûts de production et de consommation des produits polluants sont accrus à proportion des rejets, ce qui décourage leur utilisation et sauve la planète de la même façon que la solution précédente. Son principal inconvénient est que ce ne sont pas les scientifiques qui établissent le tarif, mais ces rabat-joie d'économistes.

En s'emparant du dossier, les politiques ont transformé le "prix" des droits d'émission en "taxe" sur les émissions, faisant basculer l'opinion publique du camp du "Oui, il faut faire quelque chose pour la planète" dans celui du "Pas question de créer un nouvel impôt". L'intérêt des générations actuelles est, en effet, que la réduction des émissions de CO₂ se fasse au moindre coût. Pour cela, il faut une valeur unique de la tonne, servant d'indicateur commun de coût pour les émissions et de gain pour les abattements. Cette valeur est donnée par le marché des certificats d'émission. Si les experts du climat donnent les bonnes cibles en matière de volume, tout le monde

recevra le bon signal de prix pour les choix technologiques, les productions et les consommations.

Ensuite, comment affecter le produit de cette taxe ? Toute redistribution est acceptable dès lors qu'elle n'affecte pas la réduction des émissions polluantes.